

AKTUELL

MANOEUVRES POLITIQUES

Aly, le renard rouge

David Wagner

Aly Jaerling, marxiste-léniniste ? Non, ce n'est pas un gag, mais une alliance atypique qui pourrait égailler les prochaines élections.

Le député indépendant Aly Jaerling, qui avait quitté son parti d'origine ADR (droite populiste) avec fracas en 2006, aurait-il trouvé des alliés pour conserver son mandat de député lors des élections législatives de 2009 ? Depuis un certain temps, le député et conseiller communal d'Esch-sur-Alzette recherche désespérément de futurs colistiers. Celui qui s'est toujours présenté comme un homme de progrès (il fit sa première apparition télévisée en tant que député devant le portrait du « Che ») drague ouvertement à sa gauche, notamment en direction de Déi Lénk et du Parti communiste (KPL). Il y a quelques mois, il avait appelé, dans un communiqué, à l'union des forces de gauche. A une réunion officielle à laquelle le KPL avait refusé de participer et Déi Lénk uniquement en qualité d'observateur, Jaerling n'avait pas réussi à faire avancer sa cause unitaire. Si Jaerling, également ancien permanent syndical du NGL, a souvent pris la parole en faveur des ouvriers, son activisme passé dans un parti néolibéral et chauvin ne passe pas.

Il existe pourtant une formation qui a répondu à son appel du pied : le « Roude Fiisschen - Marxisten-Léninisten zu Lëtzebuerg » (RF-MLL). Ce groupuscule d'extrême-gauche s'est formé suite à l'exclusion de quelques membres du Parti communiste, dont le journaliste de la Zeitung Jean-Marie Jacoby et Robert Medernach, figure du gauchisme local.

Sur leur site internet (www.roudefiisschen.net), on peut trouver les réponses à un questionnaire que l'équipe de sokrates.lu a envoyé aux différentes composantes à gauche des socialistes. L'initiative de sokrates.lu, qui regroupe quelques jeunes étudiants, vient donc de recevoir les réponses des « petits renards rouges », pour le moins étonnantes. A la question de savoir si une liste unitaire pour les élections législatives de 2009 est possible, le RF-MLL répond par l'affirmative, en soulignant que cette liste se ferait « naturellement, autour d'Aly Jaerling et de son entourage ».

La chose est donc entendue pour les marxistes-léninistes : Jaerling a quitté l'ADR au sein duquel il aurait

de toute façon été un « corps étranger ». En plus, il est « issu du mouvement syndical ». Si Jaerling a souvent pris le parti du salariat et s'est distancié du nationalisme triomphant au sein de son ancien parti, il n'a pas toujours été un modèle de progressisme : son approbation de la réforme fiscale sous la précédente législature ou bien son soutien inconditionnel à la « loi antiterroriste » ne sont pas annulés par ses quelques remontrances antilibérales. Sans compter ses dérapages antiféministes et son appui à une politique de l'emploi axée sur la « préférence résidentielle ». Contrairement à Déi Lénk et au KPL, le RF-MLL semble avoir des trous de mémoire et risque, lors de la campagne électorale, devoir démontrer en quel sens, cette fois-ci, Jaerling ne serait pas un « corps étranger » dans une peau de renard.

La dialectique des marxistes-léninistes prend toute sa saveur lorsqu'ils tentent de justifier cette alliance originale. Il ne s'agirait pas, pour l'instant, de « convaincre l'électorat de la nécessité d'une révolution socialiste », mais de « proposer aux déçus du capitalisme réellement existant qu'il existe une alternative à la pensée unique des cinq partis pro-capitalistes et pro-américains au parlement ». Plus loin, ils mettent en garde contre les « rêves » de construction d'un grand mouvement, pour finalement regretter l'attitude de Déi Lénk et du KPL de ne pas vouloir faire cause commune avec Jaerling.

Reste à savoir quel but poursuivent Jaerling et ses renards avec la formation probable d'une troisième liste à la gauche des socialistes. Destabiliser les deux autres frères ennemis ? Jouer du système parlementaire pour mieux s'en moquer ? Au final, ne risquent-ils pas tout simplement de se moquer de l'électorat populaire ? En tout cas, Jaerling est le seul à tirer son épingle du jeu. En trouvant ses idiots utiles, il a prouvé qu'il est meilleur léniniste qu'il n'y paraît.

SHORT NEWS

Sicheres Land, schnelle Asylprozedur

„Auch jene Frauen und Männer, die aus einem vom kürzlich in Kraft getretenen Règlement als sicher bezeichneten Herkunftsland stammen, haben das Recht in Luxemburg Asyl zu beantragen und in eine Asylprozedur aufgenommen zu werden“, so der delegierte Außenminister Nicolas Schmit diese Woche. Das stehe ganz klar im Artikel 21 des Asylgesetzes. Der einzige Unterschied zwischen Asylbewerbern, die aus als sicher qualifizierten Herkunftsländern stammen und den anderen sei, dass Erstere in eine beschleunigte Prozedur kommen würden. „Sie können nur ein einziges Mal Einspruch gegen eine Asyentscheidung vorbringen und kein zweites Mal“, so Schmit. Trotzdem werde der individuelle Fall dieser Bewerber entgegen genommen und analysiert, versicherte der Minister. Dagegen würden die als sicher qualifizierten Länder wie Ghana und Mali insofern eine Ausnahme bilden, als hier bei einem Asylantrag die Frauen nicht in die beschleunigte, sondern in die übliche Asylprozedur kommen würden. „Die Frauen sollen hier geschützt werden. Sie werden anders behandelt als die Männer, da diese Länder im Prinzip Menschenrechte respektieren, jedoch nach wie vor der Brauch der sexuellen Verstümmelung von Frauen praktizieren“, sagt Schmit.

EU-Bürger: Gekommen um zu bleiben

„Die neue Aufenthaltsregelung, die eine Reihe von Innovationen vorsieht, ist eine administrative Vereinfachung für alle EU-Bürger, die in Luxemburg leben und arbeiten“, meinte Nicolas Schmit bei der Vorstellung des neuen Règlements vom 21. Dezember 2007. Betroffen sind Berufstätige, Unabhängige, Studenten und Familienmitglieder von Bürgern, die aus EU-Ländern, Norwegen, Island, Liechtenstein oder der Schweiz stammen. Drei Neuerungen sieht die Regelung vor: Falls man weniger als drei Monate nach Luxemburg kommt, braucht man keine administrativen Schritte mehr zu unternehmen. Für diejenigen, die länger bleiben, fallen die bisher erstellte „carte de séjour“ sowie die Polizeikontrollen weg. Stattdessen muss sich der Antragsteller - nachdem er nachgewiesen hat, dass er finanziell unabhängig ist - auf der Gemeinde registrieren lassen und erhält eine „attestation d'enregistrement“, die fünf Jahre gültig ist und sich auch auf den Lebenspartner sowie die eigenen Kinder bezieht. Nur für Familienmitglieder eines EU-Bürgers, die aus Drittstaaten stammen, bleibt die „carte de séjour“ weiterhin bestehen. Die dritte Neuerung besteht im „séjour permanent“, den Interessierte beantragen können, nachdem sie fünf Jahre in Luxemburg gelebt haben.

woxx@home

Le gaveur gavé

Comme tous les ans, à l'approche des fêtes de Noël, une spécialité française a la côte: le foie gras. Les un-e-s en parlent parce qu'ils trouvent dégoûtant de déguster le foie malade d'un animal torturé, les autres ne tarissent pas de louanges à l'égard du génie français pour cette invention subtile. Au moins un des woxxies appartient à la deuxième catégorie. Assis à la table familiale, lors du traditionnel dîner, les yeux du woxxie n'attendent que la vue de la pâte brune et rosâtre, des dés gélatinés au porto, des toasts blancs et de la bouteille de vendanges tardives en provenance d'Alsace. Mais voilà que cette année 2007 est aussi une première en quelque sorte. Le foie gras de maman est un excellent cru cette année, c'est pourquoi il en redemande. Une fois, deux, même trois fois. Et après la fin du repas, le woxxie ressent une étrange sensation : il a un certain trop plein dans le ventre et ses tripes lui annoncent quelques mauvais quarts d'heure à passer sur les sanitaires de ses parents. Pour la première fois, il se sent ... gavé lui-même. Eh non, cette fois-ci il ne demandera pas à ramener les restes du faste chez lui.